NOUVELLE-ORLÉANS, 1ER JUILLET 1914.

COMPTES-RENDUS

DE

L'Athénée Louisianais

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Trois Mois.

SOMMAIRE.

Procès-verbaux.
Fête Annuelle de l'Athénée Louisianais.
Les Orateurs de la Révolution Française (Manuscrit couronné)
Madame Louise Augustin Fortier.
Lettre de M. Y. P. Lemonnier, M. D.
Rapport de M. Edouard J. Fortier.

Pour l'Abonnement, s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance.

Le Numéro, 25 Cents,

A l'Imprimerie Philippe, 310-314, Passage de la Bourse.

NOUVELLE-ORLEANS :
Imprimerie Philippe, 310-314, Passage de la Bourse.
1914

NOUVELLE-ORLÉANS, LE 1er JUILLET 1914.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance annuelle du 13 avril 1914.

La fête annuelle de l'Athénée Louisianais a eu lieu cette année dans la grande salle de l'Hôtel Grunewald, salle vaste et belle, étincelante de lumières électriques. Malgré les intempéries du temps, un public très nombreux et des plus choisis se pressait dans la grande salle pour entendre la savante conférence de M. Bellessort et pour pouvoir acclamer le lauréat du concours de 1913-1914. Cette séance solen-

nelle était rehaussée par la présence des officiers du Condé dont l'apparition fut reçue d'applaudissements nourris.

La séance a commencé par une allocution de M. Bussière Rouen, président de l'Athénée, qui a prononcé un très intéressant discours en lequel il a rappelé la grande perte que l'Athénée a subi pendant l'année, ensuite il a fait le rapport du comité d'examen et il a terminé en remerciant vivement l'auditoire d'être venu en si grand nombre et ajoute qu'il se sent beaucoup encouragé du puissant appui de la population néo-orléanaise.

Le discours de M. Rouen a été suivi d'un duo, la 2me Rhapsodie de Liszt, admirablement exécuté par Mme Paul Villeré et Mlle Bianca Farnet, puis Mlle Rita Boudousquié, accompagnée par Mme Villeré, a chanté de sa charmante voix, l'air de Samson et Dalila: "Mon cœur s'ouvre à ta voix."

Alors est venu le clou de la soirée. M. André Bellessort a pris la parole et a choisi comme sujet "La France et le Paris qu'on ne voit pas." Le conférencier de cette année possède un rare talent et il est vivement apprécié par le grand auditoire. Il parle de la France et du Paris qui se dérobent aux yeux des étrangers, il nous montre la France laborieuse, il fait voir les foyers parisiens qui ne sont pas ouverts à ceux qui venant d'autres contrées prétendent connaître la France parce qu'ils ont été dans quelques endroits d'amusements et de plaisir. Il nous peint finement la vie privée des familles de la grande ville, vie industrieuse et vertueuse dont souvent l'étranger ne se fait pas la moindre idée. M. Bellessort a la parole excessivement facile et il remplit sa conférence d'anecdotes intéressantes, de boutades spirituelles et c'est avec un grand regret que l'assemblée voit se terminer cette causerie si charmante et si goûtée. Le conférencier est vivement applaudi à la fin de sa

conférence qui a semblé si courte à l'auditoire quoi qu'elle ait duré une heure et demie.

Après M. Bellessort, M. Franz Hindermann a bien voulu jouer un solo de violoncelle, la sérénade de Braga, qu'il a exécuté avec un talent remarquable. Ensuite, Mme W. E. Taylor, accompagnée par Mme Louise E. Toomey, nous a chanté d'une façon ravissante "l'Air de la Lyre" de Galatée.

La lecture du manuscrit couronné a été faite par le secrétaire perpétuel, M. le professeur Lionel C. Durel. Le manuscrit montre un travail considérable et le style en est admirable. L'auditoire jouit des beaux passages qui montrent clairement que la lauréate est maîtresse complète de la langue française.

Un instant après, M. Joseph Délery, accompagné par Mme Villeré, a chanté magnifiquement l'air du Toréador de Carmen. Mme Henry O. Bisset, accompagnée par Mlle Emilie Doussan, a terminé la partie musicale de la fête en chantant avec son talent si connu "l'Air du désespoir" de Werther.

Le Consul de France, M. Pierre Lacaze, a ensuite pris la parole, et en quelques mots touchants et bien dits, a parlé de l'œuvre de l'Athénée et surtout de notre chère Louisiane qu'il semble aimer presque autant que sa douce et belle France.

Suivant le discours de M. le Consul Lacaze, M. Rouen a annoncé au public que Mme Louise Augustin Fortier était l'élue du concours littéraire. Il lui a remis la médaille d'or et le prix donné par l'Athénée.

Peu après, en quelques paroles, M. Bussière Rouen a remercié, au nom de l'Athénée pour leur gracieux concours, M. le Consul de France, les officiers du Condé, tous ceux qui ont bien voulu paraître sur le programme, l'Hôtel Grunewald, l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, son propriétaire, M. H. J. de la Vergne et son rédacteur M. Maurice Lafargue. La soirée s'est terminée à onze heures et demie par ces mots

de M. Rouen, mots qu'a dits si souvent notre très regretté Président, le professeur Alcée Fortier, "A l'année prochaine."

Séance du 16 mai, 1914.

Chez M. et Mme Bussière Rouen, 2176 avenue de l'Esplanade, qui ont gracieusement mis à la disposition de l'Athénée leurs vastes et beaux salons.

L'ouverture de la séance a eu lieu à huit heures et demie du soir par le président, M. Bussière Rouen.

Sont présents: MM. Edgar Grima, 1er vice-président, Lionel C. Durel, secrétaire perpétuel, André Lafargue, sous-secrétaire, Paul Villeré, Jules M. Wogan, le Dr. Félix A. Larue, George Grima, J. Hugues de la Vergne et Mlle Emilie Delavigne.

M. le consul Pierre Lacaze et Mme Lacaze ainsi qu'un très grand nombre d'invités assistent à la réunion.

Le président ouvre la séance en remerciant le grand nombre de personnes qui se sont assemblées de leur présence et de leur intérêt dans l'œuvre de l'Athénée puis il annonce qu'il a reçu du Dr. Y. R. Le Monnier plusieurs lettres authentiques de Lakanal que notre sympathique collègue désire donner à la bibliothèque de l'Athénée. Ces lettres si intéressantes sont accompagnées d'une lettre personnelle du docteur qui explique aussi quelques points sur les descendants de Lakanal et nous raconte la véritable conduite, à Shiloh, du général Beauregard, ancien président de l'Athénée, et en plus il nous envoie la revue Neale du mois de février 1914, dans laquelle il a écrit un long et savant article démontrant clairement que le Général Beauregard n'a pas perdu cette sanglante bataille

M. Edgar Grima propose un vote de remercîments

au Dr. Le Monnier pour les lettres de Lakanal et sa propre lettre, cette proposition appuyée par M. Lafargue est adoptée, de même que la proposition de M. Edgar Grima de publier dans les Comptes-Rendus la lettre personnelle du Docteur Le Monnier.

Ensuite le président fait le rapport de la dernière séance de l'Alliance Franco-Louisianaise, dont l'œuvre si importante mérite toutes les approbations. La distribution des dix-neuf médailles offertes par l'Athénée y a eu lieu. Les médaillés de cette année sont: Alice Vesey, Lydia Nicaud, Grâce Abbott, Beatrice Defforge, Edna Burton, Louise Wallace, Conchetta Ciprano, Bertha Portuoy, Ruby Williford, Abigaël Beckley, Mathilde Alting, Esther Schaff, Corline Brown, Mollie Schultz, Mariette Feuillant, John McNamara, Pauline Toujan, Beatrice Gribble et Hughes Kolhmeyer.

M. Auguste Génin a eu la bonté de nous faire parvenir deux recueils de vers pour notre bibliothèque. L'Athénée l'en remercie et les volumes sont remis à un comité qui fera un rapport à une de nos prochaines séances. Le secrétaire annonce aussi réception d'un journal littéraire "Sambre et Meuse," publication de grande valeur qui contient une biographie de M. Nicolas Beauduin, un des meilleurs poètes français contemporains. M. Beauduin est aussi rédacteur de "la Vie des Lettres," revue trimestrielle qu'il nous envoie avec prière d'échanger avec les Comptes-Rendus. Cette demande est unanimement accordée.

Après suspension des règlements sont élus membres actifs à l'unanimité des voix: MM. James J. A. Fortier, Félix J. Puig et Gustave Llambias, tous recommandés par MM. Bussière Rouen et Edgar Grima.

M. Lafargue propose que l'Athénée donne au meilleur élève de français de chaque école supérieure de la Nouvelle-Orléans une médaille de vermeil. Cette proposition, dûment appuyée, est adoptée, et l'A-

thénée donnera ainsi trois autres médailles tous les ans.

Ensuite le président annonce qu'il est inutile de présenter celui qui va nous parler de la Chapelle expiatoire. M. André Lafargue, notre aimable collègue nous tient sous le charme de sa parole si facile et il nous semble voir devant nous cette chapelle si bien dépeinte où sont les restes mortels du malheureux Louis XVI et de la pauvre Marie-Antoinette. M. Lafargue nous lit le testament sublime du martyr royal et termine au milieu de chaleureux applaudissements. Il est adopté de publier l'excellente causerie de M. Lafargue dans les Comptes-Rendus.

Après la conférence M. Rouen annonce que le sujet du prochain concours doit être choisi et il demande à tous ceux présents de bien vouloir offrir des sujets. Les invités de l'Athénée s'empressent de répondre et en tout vingt-huit sujets sont soumis. L'auditoire appelé à voter, choisit "L'Influence de la France sur le Tempérament Louisianais" sujet proposé par M. Paul Villeré. Le programme du Concours 1914-15 est ensuite adopté.

M. le consul Lacaze prend ensuite la parole et en quelques mots chaleureux annonce une des plus agréables nouvelles. Le gouvernement français qui récompense toujours le mérite a honoré de la décoration d'officier d'instruction publique un autre de nos membres, M. André Lafargue, notre président, M. Bussière Rouen, ayant déjà reçu cet honneur. M. le consul Lacaze nous dit qu'il est fier de décorer au nom de la France, M. Lafargue qui est né et a été instruit en Louisiane et qui s'est toujours montré le vaillant champion de la France et de la langue française. Après avoir reçu la décoration et l'accolade, M. Lafargue remercie le consul de l'honneur qui lui est accordé et il ajoute que son plus grand plaisir est d'avoir reçu sa décoration à une séance de l'Athénée.

La partie littéraire du programme étant terminée, le président annonce que nous aurons le plaisir d'entendre plusieurs artistes néo-orléanais qui ont bien voulu nous prêter leur gracieux concours.

Mlle Mariette Sarrat joue un solo de piano, "l'Intermezzo" de Strauss, qu'elle enlève avec un brio extraordinaire, et elle a la gracieuseté de nous jouer ensuite une valse de Chopin.

Mlle Camille Gibert, accompagnée par Mme Paul Villeré, chante de sa voix charmante "l'Adorable Mensonge." Elle captive son auditoire et a la bonté de chanter ensuite, "Ce que font les Amoureux."

M. Joseph Délery, accompagné par Mme Joseph Délery, chante avec un talent consommé "Qui donc commande quand il aime" de Saint-Saens. Après de vifs aplaudissements, il a l'amabilité de chanter "Vision fugitive" de Massenet.

Mlle Odette Garic avec un art accompli joue ensuite "la Tarantelle" de Schuman et elle se voit forcée d'accorder un encore et joue "Feuilles d'Album" de M. Ferrata, son professeur.

Il semble qu'un programme de l'Athénée serait incomplet sans avoir eu le plaisir d'entendre Mme Henry O. Bisset. Mme Bisset, accompagnée par Mlle Doussan, chante superbement un air d' "Alceste" de Glück; après des applaudissements répétés, elle chante à la demande de M. Rouen "l'Elégie" de Massenet. L'enthousiasme de l'auditoire force Mme Bisset à chanter "Viens avec nous, Petit" de la Vivandière, morceau qu'elle enlève avec un succès si grand qu'elle se voit obligée de le recommencer.

Avant de clore la séance, M. Rouen invite les personnes présentes à prendre des rafraîchissements et c'est à une heure très avancée que se séparent les membres et les invités de l'Athénée.

Discours et Rapport du Comité d'Examen.

Mesdames, Messieurs:

Depuis sa dernière séance annuelle, l'Athénée Louisianais a été cruellement éprouvé: Plusieurs de ses membres ont perdu des êtres qui leur étaient chers, et je désire offrir à nos collègues attristés l'expression de notre affectueuse sympathie. Notre société a fait une perte irréparable, car elle pleure depuis 2 mois et pleurera toujours celui qui en fut un membre zélé pendant plus de trente-cinq ans, et qui en fut le président digne et respecté pendant vingt-deux ans. La grande faucheuse en emportant Alcée Fortier a fait disparaître un professeur émérite, un littérateur érudit, un philologue distingué, un historien de talent, un illustre et noble Louisianais. Vous Mesdames et Messieurs, qui avez appris à l'estimer et à l'admirer, vous n'aurez plus le plaisir de l'entendre vous souhaiter la bienvenue, vous ne verrez plus sur ses lèvres, le sourire si doux et si aimable avec lequel il vous accueillait. — Mes collègues m'ont fait le grand honneur de m'élever à la présidence, et je l'ai accepté parce que je crois qu'il est du devoir de tout Franco-Louisianais de lutter courageusement et sans défaillance pour la conservation en notre chère Louisiane de la langue, de la pensée et des lettres françaises. Je suis absolument certain qu'il nous est possible d'être d'excellents citoyens américains et en même temps de rester fidèles aux traditions de nos ancêtres. Je n'ai pas la prétention de remplacer Alcée Fortier, de combler le vide immense que sa mort a crée. Je dois me contenter tout simplement de lui succéder; j'espère que grâce à votre indulgence et à la collaboration de mes excellents collègues, je parviendrai à diriger convenablement l'institution patriotique fondée en 1876 par mon ami, le Dr. Alfred Mer-

cier, et à laquelle a puissamment contribué notre regretté Président. Je vous prie donc, Mesdames et Messieurs, d'agréer mes remercîments les plus sincères pour le gracieux accueil que vous m'avez accordé ce soir; c'est un grand encouragement que vous me donnez au début de ma direction, car je sens que j'ai en vous des amis dévoués à notre œuvre. Je désire remercier aussi les nombreuses personnes qui ont eu la bonté de m'adresser des félicitations; j'ai été profondément touché de ce bon procédé.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que l'Athénée Louisianais n'a jamais été plus florissant qu'en ce moment. Il n'a cessé, depuis sa fondation, de travailler avec vigueur et avec désintéressement à l'accomplissement de la tâche qu'il s'est imposée; la lutte est, peut-être, difficile, mais la victoire n'en sera que plus éclatante; notre journal, "Les Comptes-Rendus" a été publié sans interruption depuis 1877; nos séances mensuelles ont été très réussies; nous distribuons régulièrement des médailles dans les écoles; nos concours et nos conférences ont toujours le même succès. A partir de cette année nous donnerons des médailles dans chaque école publique où le français est enseigné par les professeurs de l'Alliance Franco-Louisianaise.

Nous avons reçu pour le concours de 1913-1914, trois manuscrits qui ont été soumis à un comité composé de Messieurs Edgar Grima, premier Vice-Président, professeur Lionel C. Durel, secrétaire-perpétuel, André Lafargue, sous secrétaire, Juge Joseph A. Breaux, Colonel Hugues J. de la Vergne, Ferdinand E. Larue, Ulysse Marinoni et du Président. Les membres de ce comité m'ont prié de vous présenter le rapport donnant le résultat de leur examen.

Le manuscrit qui a pour devise "Siéyès" fait preuve d'une somme considérable de travail; mal-

heureusement, une connaissance imparfaite de la langue chez l'auteur, lui enlève beaucoup de sa valeur littéraire. A ce concurrent, qui est évidemment un étranger, nous offrons nos remercîments pour toute la peine qu'il s'est donnée en prenant part au concours; nous espérons qu'il ne se découragera pas et qu'il continuera dans la bonne voie dans laquelle il est entré.

Nous avons lu avec le plus grand intérêt le manuscrit dont l'épigraphe est: "Dulce et decorum est pro patria mori." C'est un travail sérieux qui fait honneur à l'auteur que nous félicitons vivement, mais à qui nous devons reprocher quelques fautes regrettables, fautes d'inattention sans doute, et quelques anglicismes. Le Comité, à l'unanimité des voix, accorde à l'auteur de ce manuscrit une **Mention Honorable.**

Le troisième manuscrit a pour devise: "Qui ne risque rien n'a rien." Il est certain que la personne qui nous l'a adressé est maître de la langue, qu'elle en possède toutes les finesses. Ses appréciations des orateurs de la Révolution et des événements auxquels ils ont pris part sont très bonnes. Le style de cette composition est sévère, pur et gracieux. Le comité décerne la médaille d'or et le prix de $50 en espèces à l'auteur de ce manuscrit.

Vous aurez bientôt l'honneur et le plaisir d'entendre la savante et spirituelle conférence de M. André Bellessort, conférencier officiel de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada. M. Bellessort a reçu le Prix de Poésie de l'Académie Française en 1894; c'est un voyageur intrépide qui a su, en plusieurs ouvrages instructifs et intéressants, donner ses impressions de voyage; c'est aussi un auteur érudit et un conférencier de grand talent. Il est actuellement professeur de rhétorique supérieure au Lycée Louis-le-Grand, et collabore égale-

ment aux plus grandes revues françaises. M. Bellessort vous parlera ce soir de la France et du Paris qu'on ne voit pas.

Je n'en dirai pas plus long, mesdames et messieurs, car nous avons très peu de temps à notre disposition. M. Bellessort doit partir ce soir même à onze heures trente, pour la Californie, et je ne veux pas le retarder. Je me fais pourtant l'interprète de mes collègues pour vous remercier d'être venus en si grand nombre à cette séance, malgré le mauvais temps, et pour vous répéter que nous comptons sur votre puissant appui, car en l'obtenant nous sentons que nous avons le soutien de l'élite de notre population néo-orléanaise. BUSSIERE ROUEN.

Les Orateurs de la Révolution Française.

Apologue.

Un pauvre petit rosier, rempli de pensées ambitieuses, mais attaché à un treillage, au pied d'un arbre gigantesque, désirait ardemment grimper plus haut sur les branches élevées de l'arbre majestueux.

Hélas! pensait-il, "qui ne risque rien n'a rien!" Mais timide, frissonnant, il n'osait même pas essayer...

L'arbre sympathique pressentant cette ambition hardie, pris d'un élan généreux pencha lentement son vert feuillage jusqu'à toucher de ses branches touffues les lianes fleuries à ses pieds.

Enhardi par ce muet langage le rosier, répondant à l'attente de l'arbre indulgent, couvrit, en un instant, de ses rameaux en fleurs, la branche amie qui le frôlait et lui rendait ainsi le courage et l'espoir.

Nous laissons à nos fins lecteurs à deviner l'Apologue.

Les Orateurs de la Révolution Française.

Pour comprendre les orateurs de la Révolution Française, il faut comprendre les idées qui les ont fait agir ainsi que celles des écrivains de leur temps dont ils étaient les disciples: Rousseau et son Contrat Social, Voltaire, Helvétius et leur athéisme possédaient l'âme des hommes illustres et lettrés de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée législative et de la Convention.

Mirabeau, Robespierre, Danton, Vergniaud étaient les plus illustres sectateurs de ces écrivains du siècle révolutionnaire dont les ouvrages remplis d'idées nouvelles, prêchant la liberté religieuse et individuelle, l'égalité des droits, la fraternité humaine, détruisaient les idées anciennes: le droit divin des rois, la servitude de tout genre du peuple, les privilèges de la noblesse.

Cette évolution de la pensée humaine promulguée par les grands orateurs de la Révolution fut accompagnée de désordres inouïs, de sanglantes et cruelles représailles, le peuple soulevé, ivre de la liberté acquise après des siècles d'esclavage, érigea la guillotine, et des flots de sang coulèrent, mais rien n'empêcha les trois flambeaux de la liberté, de l'égalité, de la fraternité d'éclairer le monde et de lui donner une impulsion civilisatrice.

La Révolution Américaine et sa Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776, précipitèrent le mouvement révolutionnaire en France, le 14 juillet 1789, et plus tard, la déchéance du roi Louis XVI.

Mirabeau dans l'Assemblée Nationale, fut l'orateur dont l'audace et le génie donnèrent à la liberté, en France, sa première impulsion. Il naquit à Bignon, Provence, en 1749. Malgré les désordres d'une vie orageuse, désordres qui le déclassèrent et causè-

rent même sa mort à 42 ans, on ne peut refuser à Mirabeau une grande admiration, il était non seulement orateur mais écrivain économiste politique remarquable bien que souvent licencieux.

Dans sa jeunesse, envoyé par son père de cachots en cachots, il s'évada, et quoique marié, il mit le comble à sa licence en enlevant la jeune femme du vieux marquis de Monnier. Revenu en France, après de longs débats pour obtenir sa liberté et se défendre contre sa femme, (une riche héritière de Provence) qui demandait le divorce, Mirabeau, renié par les nobles de Provence, se jeta dans les bras du peuple dont il devint l'idole, et fut nommé député de Marseille aux Etats-Généraux. C'est alors que commença sa magnifique carrière d'orateur de l'Assemblée Nationale.

La vérification des pouvoirs, la réunion des trois ordres, votées par les Etats-Généraux, contre la volonté du roi, donnèrent lieu à cette scène tragique, où Mirabeau remplit le rôle le plus imposant.

Après le départ de Louis XVI de la chambre des Etats-Généraux le marquis de Dreux-Brézé ordonna à l'Assemblée, "par ordre du roi" de se séparer, selon la coutume, en trois Chambres différentes: "L'Ordre du Roi."' ...Une obéissance héréditaire gravée par des siècles dans les cœurs monarchiques, fit lever, comme un seul homme, le clergé et la noblesse qui défilèrent silencieusement hors de l'Assemblée...

Mais quelle force nouvelle, puissante... terrible plus tard, cloua sur leurs chaises curules tous les hommes de l'Assemblée. Nous voyons d'ici ce tableau émouvant, peint par Hesse en 1830 pour la chambre des députés: Mirabeau debout, se levant seul, après avoir rappelé aux membres de l'Assemblée leur serment, répondant au milieu d'un silence profond, de sa voix sonore et majestueuse, ces paroles mémorables que les siècles n'ont pu effacer de la mé-

moire des hommes, paroles qui ont commencé cette lutte acharnée du peuple français contre la monarchie qu'il devait abolir: "Allez dire à ceux qui vous "ont envoyé que nous sommes ici par la volonté du "peuple et que nous n'en sortirons que par la force "des baïonnettes." Un enthousiasme frénétique de l'Assemblée accueillit ces paroles audacieuses, une atmosphère magnétique remplie de volontés viriles, inexorables, frappa le marquis de Dreux-Brézé d'une telle puissance, qu'il sortit à reculons de l'Assemblée comme devant une majesté royale.

Après sa pose magnifique à l'Assemblée, ces paroles hardies empreintes d'idées toutes révolutionnaires, nous voyons cependant Mirabeau, en 1790, adresser à Louis XVI et à Marie-Antoinette, avec l'aide du comte de La Marck, des notes et des lettres remplies de conseils aussi significatifs que précieux pour la monarchie. Ce qui surprend encore davantage, ce sont ses entrevues secrètes avec Marie-Antoinette, entrevues qui, découvertes, donnèrent lieu à ce fameux pamphlet: "La grande trahison de Mirabeau." qui remua Paris et l'Assemblée.

Beaucoup d'historiens, Proudhon, Ste. Beuve et d'autres disent que Mirabeau ne fit, dans ses relations avec le roi, que suivre son idée personnelle: créer une monarchie constitutionnelle pour remplacer l'absolutisme des Bourbons. Il désirait le pacte du roi et de la constitution. L'accusation de vénalité, prouvée par les papiers de l'armoire de fer, peuvent peut-être avoir une excuse dans les difficultés financières qui accablaient le grand orateur. Il est vrai qu'il était à la solde du roi, (qui, selon ses ennemis, lui avait promis un million.) Etait-ce alors par acquis envers Louis XVI ou par conviction que nous voyons Mirabeau, à l'Assemblée, déployer toute son éloquence en faveur du véto royal, et, plus tard, user de toute son influence pour imposer à l'Assemblée le

droit du roi pour décider de la paix ou de la guerre ? Ces discours d'une force persuasive entraînante, mais contre les idées révolutionnaires, furent contestés par "l'incorruptible" Robespierre et diminuèrent la popularité du célèbre tribun.

Après le banquet de Versailles et le retour du roi à Paris, Mirabeau continua ses tergiversations étonnantes qui lui rendirent son influence sur l'esprit de l'Assemblée; ce fut une série de discours, anti-royalistes, qui remplirent d'indignation le roi, la reine et la cour. Mais les difficultés et les dangers qui environnaient la monarchie firent oublier au parti royaliste et au roi lui-même, les procédés insolites de Mirabeau et c'est avec l'appui du côté droit qu'il fut porté à la présidence de l'Assemblée en 1791.

Mais ses jours étaient comptés. Ses goûts de luxe, de plaisirs immodérés, son travail sans relâche, ses luttes violentes et sans fin à l'Assemblée, minèrent sa robuste constitution, après six jours de maladie il mourut le six avril 1791, plongeant Paris et l'Assemblée dans un morne désespoir. Ce désespoir éclata dans une grandiose apothéose du plus grand orateur de la Révolution. Ses restes furent portés à l'église de Ste. Geneviève tranformée en Panthéon par l'Assemblée. Mais le coup le plus terrible, les conséquences les plus funestes furent reçus par la monarchie dont Mirabeau était alors le soutien, sa mort remplit de terreur la cour et tous les royalistes. Après la déchéance du roi on trouva les preuves de sa correspondance avec Mirabeau, dans la célèbre armoire de fer de Louis XVI. Le corps du grand tribun fut alors enlevé avec rage du Panthéon et jeté dans le cimetière des suppliciés, sans que rien n'indiquât sa sépulture.

La postérité, qui demeure impartiale, jette un voile sur les écarts de la vie mortelle de Mirabeau et nous préférons dire avec Proudhon: "Non, non, Mira-

beau ne fut point traître, et vil encore moins..... la calomnie organisée contre lui est une honte pour le parti révolutionnaire de 1789, une honte pour tous les hommes de la révolution."

DANTON.

Georges, Jacques Danton naquit à Arcis-sur Aube en octobre 1759, il mourut, guillotiné, en avril 1794. Il est difficile de se faire une idée juste de la vie des hommes de cette époque de révolution. Leur existence toujours en péril finissait généralement avec le pouvoir des clubs auxquels ils appartenaient, et la violence de leurs ennemis leur faisait perdre la vie en perdant le pouvoir.

Danton fut un de ceux qui fut le plus maltraité par les auteurs du temps, les dernières données sur sa vie sont pourtant meilleures, elles sont le fruit de recherches, par une postérité impartiale qui nous l'a presentée sous un point de vue plus avantageux. Il est curieux que comme Mirabeau on dépeint toujours Danton comme étant d'une laideur imposante...

Cette laideur était due à une série d'accidents résultant d'une force juvénile prématurée, d'une hardiesse exubérante et surtout à la petite vérole dont la figure portait les marques néfastes.

Avant de parler de sa vie d'orateur, nous voudrions dire quelques mots sur les incidents de sa première jeunesse, incidents qui donnent une idée de sa force physique et morale, de son indépendance, de son intelligence sympathique, qualités qui le rendirent plus tard, dans la Convention, influent et populaire. A l'âge de sept ans il se bat avec un troupeau de porcs qui le laissent vaincu et presque sans vie. Au collège, il s'échappe de nuit pour assister à Reims au couronnement de Louis XVI. Reçu avocat, il vient à Paris, achète, pour 50,000 francs une place

d'avocat au Conseil du roi, écrit avec un tact et une intelligence remarquables un essai en latin, exigé par les juges, épreuve dont il sort vainqueur; épouse, malgré son athéisme, Mlle Charpentier, royaliste catholique dont il était si passionnément épris, qu'après la mort de cette femme adorée, morte pendant son absence, il l'a fait exhumer sept jours après sa mort pour l'embrasser dans son linceul.

Il serait encore plus intéressant, il me semble, de répondre aux accusations qui ont pesé sur sa vie politique, accusations faites par ses ennemis. Les massacres de septembre, sa vénalité, surtout son aide donnée à Robespierre pour la mort des Girondins. Pour la première accusation, il semble qu'il n'y ait aucune preuve qui ne soit contestable; suivant les recherches des historiens modernes, le nom de Danton n'est pas mentionné dans aucun des papiers authentiques, remplis de détails minutieux sur les cruautés des 2 et 6 septembre où des bandes de forcenés, par l'instigation de Marat et des meneurs de la Commune, massacrèrent treize cents personnes dans les prisons de Paris. Au contraire, Garat, un député de la droite, dit dans ses mémoires: "tandis que les hommes de sang auxquels il était associé exterminaient, Danton couvrit de sa pitié, sous des rugissements oratoires, à droite et à gauche autant de victimes qu'il put."

Le péril où se trouvait la France par l'invasion du sol de la patrie, le désespoir à la Convention, dans le peuple, excusent les paroles imputées à Danton sur les cruautés populaires: "Le peuple irrité, se fait justice lui-même." Quant à sa vénalité, à propos de concussions dans son ministère, et de richesses acquises dans les dépouilles de la Belgique, les meilleures preuves de son innocence sont la pauvreté de sa vie et celle de sa demeure, son peu de fortune à sa mort.

Quant à sa part dans la mort des Girondins, elle

ne peut être attribuée selon l'histoire, qu'au seul ressentiment de Danton. Les Girondins ayant perdu leur popularité en essayant de sauver le roi, et en se faisant, par leurs incessantes accusations de dictature, des ennemis redoutables de Robespierre et de Marat. On raconte, même dans les mémoires du temps, qu'un député de la droite ayant été voir Danton après l'arrestation des Girondins, le trouva malade couché dans son lit, et qu'il lui dit, des larmes coulant sur ses joues pâles: "Je ne pourrai pas les sauver!"

Mais, laissons la vie privée de Danton pour passer à sa vie d'orateur. C'est à la Convention que Danton exerça une influence extraordinaire. C'est dans les grandes occasions, dans les périls extrêmes de la patrie qu'il déploya son génie oratoire avec un entraînement suprême. On cite trois de ses discours qui ont remué la Convention et la France: en 1793, quand les armées étrangères, victorieuses avaient envahi la France, la terreur, le désespoir étaient au comble, Danton releva les courages par des paroles héroïques: "Voyez, citoyens, vos belles destinées. Quoi! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas bouleversé le monde... point de débats, point de querelle, et la France est sauvée." Et ces mots entraînants, patriotiques: "De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et la patrie est sauvée"... Dans un autre discours où il poussa son habituel rugissement d'orateur un frisson parcourut l'Assemblée.

En août 1793, en parlant aux émissaires envoyés par la Convention pour faire des levées en masse, il rugit encore: "C'est le moment de faire nos derniers serments, nous vous vouons tous à la mort, ou nous anéantirons les tyrans." C'est ainsi qu'il électrisait la Convention.

Ses amis et lui encoururent la haine de Robespierre par des discours qui demandaient la clémence.

Danton, arrêté le 31 mars 1794, avec tous ceux qui avaient abondé dans le même sens, s'écria en arrivant à la prison du Luxembourg: "C'est à pareille époque que j'ai institué le tribunal révolutionnaire, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes... c'était pour prévenir un nouveau septembre, ce n'était pas pour qu'il devienne le fléau de l'humanité." Il monta sur l'échafaud avec un courage héroïque, et périt victime de l'animosité de Robespierre et de ses propres erreurs politiques. Ses dernières paroles rendent vrais les reproches qui ont jeté sur sa vie une tache exceptionnelle. Il contribua au règne de la terreur par l'établissement du Tribunal Révolutionnaire, de la loi du Maximum, de la formation de l'armée révolutionnaire, et paya de sa vie ces mesures dangereuses, donnant raison à cette idée philosophique: que l'homme paye tragiqument et d'une manière inexorable ses passions et ses erreurs.

ROBESPIERRE.

Il n'y a pas de contraste plus frappant que celui du caractère des deux tribuns les plus remarquables de la Révolution Française:

MIRABEAU ET ROBESPIERRE.

Robespierre, froid, austère, d'une probité reconnue de tous, Mirabeau fougueux, emporté, dont les débauches causèrent la mort, dont la vénalité, peut-être excusable, lui fut toujours reprochée, et pourtant, de ces deux hommes célèbres, il nous semble que Mirabeau est le plus sympathique, son immoralité ne fit de tort qu'à lui-même, mais la cruauté de Robespierre fit d'innombrables victimes.

Robespierre naquit à Arras en 1758. Il s'appelait Maximilien Marie-Isidore de Robespierre, son père signait Derobespierre et appartenait à la noblesse de

robe d'Arras. Orphelin dès sa plus tendre enfance, Robespierre passa sa jeunesse au collège, où il se fit remarquer par une conduite exemplaire, une ardeur sans égale dans ses études. Ces deux qualités le firent choisir par l'évêque de St. Vaast pour la bourse du collège Louis-le-Grand à Paris.

Sorti du collège après avoir été reçu avocat, il revint à Arras pour y commencer sa carrière, il y eut beaucoup de succès, il les dut principalement aux idées nouvelles tirées des écrits des philosophes du temps: Rousseau, Voltaire, Montesquieu. Ses discours révolutionnaires le rendirent populaire et il fut envoyé comme député de sa province aux Etats-Généraux.

Dans sa première jeunesse, à Arras, il est curieux de considérer le "tyran," Robespierre, comme un poète galant s'essayant au madrigal; en voici la preuve:

"Crois-moi, jeune et belle Ophélie,"
"Garde toujours ta modestie,"
"Sur le pouvoir de tes appas"
"Demeure toujours alarmée,
"Tu n'en seras que mieux aimée"
"Si tu crains de ne l'être pas."

Quelle antithèse avec sa vie politique!... Elle commença en 1790 et son succès fut si merveilleux qu'il demeure presque incompréhensible. Robespierre, comme le dit Michelet, "avait une parole incolore," mais sa conviction sincère, sa persévérance, ses idées en harmonie avec le mouvement de la Révolution, une rare intelligence, qui savait profiter des circonstances, une infatigable ardeur au travail, le rendirent bientôt maître de l'Assemblée, des Jacobins et de la Convention.

La première partie de sa vie politique offre, avec la dernière, une antithèse frappante. L'honnêteté, la

justice, la moralité, le patriotisme, semblent la dominer. Une lettre de St. Just nous donne l'idée de la position qu'il occupait dans l'esprit des hommes du temps:

"Vous qui soutenez la patrie chancelante contre "le torrent de l'intrigue et du despotisme, vous que "je ne connais, comme Dieu, que par vos merveilles... "Vous n'êtes pas seulement le député d'une province "mais celui de l'humanité et de la République."

En effet, nous voyons Robespierre, en mai 1791, plaider avec émotion, devant la Convention, la cause de la clémence et, ce qui est encore plus étonnant, faire une forte opposition à la peine de mort.

Son vote pour la mort de Louis XVI sans sursis, sans appel comme celui de Danton, fut causé par son patriotisme. Louis XVI avait appelé l'étranger sur le sol de la patrie. Ses convictions religieuses tirées des ouvrages de Rousseau, son culte de "l'Etre Suprême" peuvent peut-être servir d'excuse à l'exécution de Cloots et de Chaumette, chefs des athées qui proclamèrent le culte de la Raison. C'est à cette occasion que Robespierre montra l'étendue de son pouvoir, la confiance illimitée qu'avaient en lui les Jacobins, la Convention, la nation même. Le peuple de la France entière grisé par l'idée de cette liberté individuelle, si chèrement acquise, poussé par les émissaires envoyés de Paris, le peuple avait accueilli avec une sorte de frénésie, dans toutes les grandes villes de France, ce culte de la Raison promulgué surtout par Chaumette et Cloots. Un mot de Robespierre à la Convention et aux Jacobins, un seul discours établit le culte de "l'Etre Suprême" et détruisit celui de la déesse de la Raison. Le célèbre tribun fut entraîné dans le sens contraire, par les accusations réitérées des Girondins contre lui. Louvet, leur émissaire à la Convention, l'accusa de tyrannie et de prétentions à la dictature. Robespierre sortit

victorieux de l'épreuve mais elle fut fatale aux Girondins. Le lendemain une foule envahit la Convention, les Jacobins, les Montagnards, la Commune, tous demandèrent l'arrestation des Girondins.

L'éloquence de Vergniaud, la dignité de Brissot, de Gensonné, de la plupart des Girondins, apaisèrent un instant le tumulte, mais Robespierre monta à la tribune et fit passer une loi qui était leur arrêt de mort. Le 31 octobre 1793, ils montèrent tous sur l'échafaud, vingt-et-un périrent, le vingt-deuxième, Valazé, s'était percé le cœur.

C'est après la mort des Girondins que Robespierre, presque dictateur, commença cette seconde partie de sa vie politique qui lui a jeté une tache sanglante que plus d'un siècle n'a pu effacer. L'esprit du mal semblait s'être emparé du grand tribun, sa figure même en portait l'empreinte.

La loi du 22 prairial, les prescriptions sans appel passées par son ordre firent, dans une semaine, treize cents victimes. Mais le comble fut la mort de Danton dont Robespierre craignait la rivalité. Cette mort fut appuyée par lui d'un discours haineux.

"Il s'agit de savoir si quelques hommes doivent l'emporter sur la patrie... si l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux (Danton était un indulgent) doivent l'emporter sur l'intérêt du peuple français... nous avons fait tant de sacrifices héroïques que pour retomber sous le joug de quelques intrigants qui veulent dominer ?... de quel droit Danton mérite-t-il ce privilège ? (Celui d'être entendu) Quiconque tremble est coupable.. les complices seuls peuvent plaider la cause des coupables... Nous verrons si la Convention saura briser une idole pourrie, ou si dans sa chûte elle écrasera la Convention."

Et Danton et ses affidés furent condamnés. Le règne de la Terreur était commencé.

Des fournées de victimes périssaient tous les jours, personne n'était sûr de sa vie, beaucoup de Conventionnels même se cachaient. La Terreur était à son comble, un dénouement se faisait pressentir. Tallien et Lecontre craignant la proscription, et surtout la puissance de Robespierre, travaillaient à sa ruine.

Dans la journée du 9 thermidor (28 juillet) la Convention fut assiégée par les ennemis de Robespierre, les Montagnards, la Plaine, et la Commune. Ceux qui n'étaient pas contre lui restèrent sans paroles, remplis d'indignation de ce régime de la Terreur qui ensanglantait la France. St. Just commença un discours pour justifier Robespierre, il fut violemment interrompu, le célèbre tribun monta alors les marches de la tribune, pâle, hagard, il cria: "Président d'assassins, je demande, pour la dernière fois, la parole..." Mais Tallien s'élança devant la tribune, la crainte pour sa femme, proscrite et emprisonnée, lui donna une force nerveuse qui devint contagieuse, il tira un poignard et le brandissant, rugit:" Je me perce le cœur si la Convention n'abat pas ce nouveau Cromwell." Il s'éleva alors dans la foule une clameur furieuse. "A bas le tyran." C'en était fait de Robespierre. Couthon et St. Just furent arrêtés avec vingt-deux Robespierristes et périrent le lendemain sur l'échafaud; quatre-vingt-cinq autres victimes eurent le même sort, mais la pierre angulaire de la Terreur, Robespierre, avait été écrasée, son règne se terminait dans des flots de sang. Rouget de Lisle avec son entrain poétique a chanté la mort du tyran:

"Voyez-vous ce spectre livide"
"Qui déchire son propre flanc"
"Encore tout souillé de sang,"
"De sang il est encore avide,"
"Voyez avec un rire affreux"

"Comme il désigne ses victimes,"
"Voyez comme il excite au crime"
"Ses satellites furieux."
"Chantons la liberté, couronnons sa statue."

Ces mots du célèbre auteur de la Marseillaise sont une conclusion suffisante à la seconde partie de la vie de Robespirre.

VERGNIAUD.

Pour terminer dignement l'histoire des orateurs de la Révolution Française nous parlerons de Pierre, Victorin Vergniaud, un des plus sympathiques et éloquents Conventionnels. Limoges fut le berceau où il ouvrit les yeux à la lumière en 1756, et Paris les vit se fermer sous le couteau de la guillotine en 1793.

La vie d'orateur de Vergniaud fut aussi héroïque qu'elle fut courte et brillante. Chef du parti des Girondins dont il était l'âme, son éloquence le fit élire à la Convention, en 1791, comme député de Bordeaux Les convictions de Vergniaud étaient sincères, et dans ce sens, elles égalaient celles de Robespierre, qu'elles dépassaient par une noblesse de sentiments, et d'idées, une personnalité sympathique qui le rendaient l'idole des Girondins.

Après le dix août, Vergniaud, élu président de la Convention, répondit en fier républicain au roi qui s'était réfugié à l'Assemblée et demandait sa protection:" L'Assemblée a juré de mourir en maintenant les droits du peuple et des autorités constituées." Il ne s'était pas laissé tromper par les apparentes soumissions de Louis XVI obéissant à la Constitution nouvelle.

Appelé par l'Assemblée pour faire un rapport sur les dangers qui menaçaient la patrie, il apostropha ainsi Louis XVI: "O roi! vous avez sans doute cru avec le tyran Lysandre que la vérité ne valait pas

mieux que le mensonge et qu'il fallait amuser le peuple avec des serments comme des enfants avec des osselets."

A cette audacieuse fierté Vergniaud ajoutait la passion pour les philosophes du temps: Rousseau, Voltaire, Mably, Montesquieu, il en était enthousiaste, et ses plaidoieris empreintes de leurs idées philosophiques l'avaient rendu très populaire. Mais après les massacres de septembre qui le remplirent d'horreur, Vergniaud et les Girondins encoururent par leurs discours la haine de la Commune, des Montagnards, de Marat.

Poursuivis par cette lie du peuple qui ne parlait que de les assassiner, les Girondins pouvaient à peine siéger à la Convention. Même à domicile, ils n'étaient pas en sûreté, les complots, les poignards de Marat, les mettaient en danger. La Convention elle-même se trouva en péril, les affidés de Marat, les sections, la Commune, l'assiégeaient tous les jours. Ils avaient déjà proscrit les "vingt-deux," ils demandaient leur mort. Vergniaud supplié par un de ses collègues, résolut de les défendre par un de ses éloquents discours: "Abreuvé de calomnie, je me suis abstenu de la tribune... Aujourd'hui que la Convention se trouve sur les bords d'un abime où la moindre impulsion peut la précipiter... aujourd'hui que les émissaires de Catilina ne se présentent plus seulement aux portes de Rome, mais qu'ils ont l'insolente audace de venir jusque dans cette enceinte déployer les signes de l'insurrection, je ne puis plus garder le silence qui devient une véritable trahison... alors, citoyens, il a été permis de craindre que la Convention, comme Saturne, dévorât ses enfants." Ces paroles prophétiques impressionnèrent l'Assemblée mais les rivalités puissantes qui s'y trouvaient, empêchèrent aucun résultat.

Les dissensions continuèrent, "la Commission des

Douze" mit le comble à la fureur du peuple en faisant arrêter Hébert, un de leurs factieux, la Commission des Douze est assiégée de députations. Marat, à la Convention, demande de l'abolir. Une confusion sans nom s'empare de la Convention, la Commune et les sections s'emportent et la menacent, le peuple est enfin victorieux, la "Commission des Douze" est abolie, Hébert est délivré, le peuple est dans le délire du triomphe, le sort des Girondins tremble dans la balance.

Pendant cette nuit du 30 juin, les Girondins soupèrent ensemble rue de Clichy. Tout présageait une insurrection dont ils seraient les victimes, des bruits sinistres, le son des cloches, les pas précipités de la foule excitée par Marat qui se préparait à quelque coup tragique, tout cela frappa les oreilles des Girondins sans troubler leur sérénité.

L'aristocrate Vergniaud, comme l'appelait Marat, se lève de table un verre à la main: "Trinquons, dit-il, à la vie ou à la mort, cette nuit cache l'une ou l'autre dans son ombre, ne nous occupons pas de nous mais de la patrie, ce verre de vin serait mon sang que je le boirais au salut de la République." Les "Vingt-Deux" savaient qu'ils allaient mourir...

La session du lendemain à la Convention fut rendue sublime par le patriotisme, l'éloquence des Girondins, mais les canons d'Henriot, la détermination des sections qui entouraient la Convention rendirent inutiles les magnifiques paroles de Lanjuinais, de Barbareux; Vergniaud avait gardé un silence sublime. L'arrestation des "Vingt-Deux" fut décrétée par la Convention dont l'arrêt avait été forcé. Emprisonnés pendant cinq mois, les Girondins encouragés par le stoïcisme de Vergniaud, continuèrent à montrer cette grandeur d'âme qui les avait caractérisés à la Convention. Lorsque Vergniaud apprit l'assassinat de Marat et la mort de Charlotte Corday,

il dit avec son calme ordinaire: "C'est notre arrêt de mort." La prophétie s'accomplit: le 30 octobre ils parurent tous devant le tribunal révolutionnaire. Condamnés d'avance par des juges iniques, ils furent obligés de supporter l'acte menteur d'accusation de Fouquier-Tinville. Condamnés à la guillotine pour le lendemain, ils rentrèrent à la Conciergerie entourés de soldats.

Leur dernier repas fut dans le grand cachot et fut digne d'être connu et acclamé de la postérité. Vergniaud et Brissot prophétisèrent la ruine de la République, Lasource parla en chrétien, Sillery de la mort du Christ qu'il appelait le "Girondin de l'immortalité."

Vergniaud fit un dernier discours d'une éloquence touchante et grandiose qu'il termina par ces mots: "Donnons chacun en sacrifice ce que nous avons, l'un son doute, l'autre sa foi, tous notre sang pour la liberté."

La tête sanglante de cet homme illustre tomba bientôt sous le couteau de la guillotine, mais il nous reste de lui le souvenir d'une vie sans tache et un nom qui est la gloire de la France et de la Révolution.

CONCLUSION

Mirabeau, Robespierre, Danton, Vergniaud furent les plus grands orateurs de l'Assemblée nationale, de l'Assemblée législative, de la Convention. Mais, dans les rangs de ces trois Assemblées se trouvaient des hommes remarquables dont les talents contribuèrent au succès de la Révolution.

Chez tous ces hommes le fanatisme révolutionnaire dominait. Parmi les plus farouches brillaient le cruel démagogue, Marat l'idole du peuple, Camille Desmoulin l'orateur public, si entraînant, Barnave le logicien, Maury le royaliste, Petion, Barrère et tant

d'autres, dont les noms et la vie rempliraient des pages.

Il suffira, à cause de nos limites restreintes, de dire que si quelques-uns commirent des erreurs et même des crimes, les autres, patriotes dévoués, républicains sincères, sauvèrent la France de l'opprobre encouru par tant de sang répandu et couvrirent d'un souvenir immortel la Révolution française.

MME LOUISE AUGUSTIN FORTIER.

Nouvelle-Orléans, Lne., ce 28 mars 1914.

M. Bussière Rouen, Président de l'Athénée Louisianais.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre, pour l'Athénée, les quelques lettres qui ont rapport à M. Lakanal, dont le nom a été mentionné à notre dernière séance. Je vous envoie également l'écrit en anglais de Madame S. B. Elder, publié dans le Picayune du 20 mars 1911, dans lequel cette femme distinguée est dans le doute sur l'existence des descendants Lakanal, lequel doute est soulevé par M. Lakanal, lui même, dans sa lettre à M. Pierre Soulé (avocat renommé de notre ville) puisqu'il lui parle de sa fille Mme. Henri Germain, née Charlotte Alexandrine Lakanal, que j'ai très bien connue.

Mme Germain avait épousé, en première noce, Lucien Charvet, dont elle eut deux enfants, Alexandre, mort à Paris, célibataire je crois, et Lucien, avocat et associé de l'honorable Pierre Soulé, qui, à son retour de notre guerre entre les Etats, épousa ma sœur aînée Amire. Il mourut en 1878 et son épouse en 1882, n'ayant eu qu'une enfant, Alèle Alexandrine, morte en 1887.

Du mariage Germain naquirent deux enfants,

Henri, mort célibataire et Emilie (Mme Roubieux) qui n'eut aussi qu'une enfant, Marie, Mme Carquet, morte à Paris sans issue.

La famille Lakanal est donc éteinte.

Je vous donne ces détails minutieux, M. le Président, dans le cas où un jour, on aurait recours aux archives de l'Athénée Louisianais, à ce sujet.

Je pense qu'il vous sera agréable également, mon cher collègue, d'accepter une copie, en anglais, du journal Neale, V. 3. No. 2, février 1914, contenant mon écrit au sujet du Général Beauregard, ex-président de cet Athénée, dans lequel je démens formellement les assertions de certains individus intéressés qui soutiennent que le Gén. Beauregard perdit la bataille de Shiloh, le dimanche 6 avril 1862, en ordonnant une retraite précipitée, ce premier jour du combat, après que la victoire avait été gagnée par le commandant en chef Albert Sidney Johnston, tué à 2:30 heures de l'après-midi.

Jamais assertion n'a été plus erronée. Ayant été un "personna dramatis" de cette campagne, du commencement à la fin, j'affirme, qu'il n'y a pas eu de retraite et que la victoire était loin d'être décidée lorsque le Général Johnston fut tué, car le plus fort du combat eut lieu dans le Hornet's Nest, après sa mort où, à 5:30 heures, le Maj. Gen. Prentiss se rendit avec 2200 prisonniers. Après cette reddition le combat continua jusqu'à la nuit.

A couvert de cette nuit l'ennemi reçut un renfort de 33,500 hommes, le même nombre que nous avions lorsque la bataille commença à 4:55 dimanche matin.

Le combat fut renouvelé le lendemain lundi matin à 5:30 et sévit sans relâche jusqu'à 3 heures de l'après-midi, lorsque nous nous sommes mis en re-

traite, retournant à nos camps à Corinthe à 23 milles de distance, sans que l'ennemi ait osé nous poursuivre.

Nous avions pris de l'ennemi 28 étendards, seulement 30 canons, faute de chevaux pour tirer les autres, des milliers de mousquets, une grande quantité de munitions et 3000 prisonniers.

Un pareil résultat ne peut être appelé un **Insuccès.**

J'ai l'honneur d'être, M. le Président, votre très humble serviteur,

Y. P. LEMONNIER, M. D.

Rapport de M. Edouard J. Fortier, réprésentant de l'Athénée à la Réunion Annuelle de la Fédération de l'Alliance Française.

Messieurs,

Votre délégué à la Fédération de l'Alliance Française vous remercie de lui avoir procuré le plaisir d'assister à une très intéressante et très belle réunion.

Les finances sont en bon état et les groupes fonctionnent on ne peut mieux. Pour la première fois le midi est représenté par un Vice-Président. Le Professeur Bert E. Young de l'Université Vanderbilt, Nashville, Tenn., fut élu cinquième Vice-Président, "to represent the Southern States."

M. Adolphe Colin fit une très touchante et très chaleureuse allocution, "A la mémoire de M. Alcée Fortier." M. Cohn, Professeur titulaire à l'Université Columbia, était un ami de longue date de votre regretté Président. Il a su, en quelques paroles, tracer dans ses grandes lignes la carrière si noble et si pleine de désintéressement de celui qui, quoique

loyal Américain, sut si bien faire sentir et aimer l'influence française. Il nous parla de l'œuvre de l'Athénée, ce groupe qui fut fondé bien avant la Fédération et rendit hommage à ces hommes dévoués qui comprirent si bien qu'il fallait maintenir la tradition française. Enfin en quelques paroles très émues, Adolphe Cohn, l'ami d'Alcée Fortier, nous montra la sincérité et la droiture de cet homme de bien.

M. l'Ambassadeur parla aussi de M. Alcée Fortier et nous dit la peine que lui avait causé cette mort prématurée. A l'issue de la séance, M. Leroy White nous offrit un excellent déjeuner.

Veuillez agréer, messieurs, mes remercîments les plus sincères.

EDOUARD J. FORTIER,
Université Columbia.